



Les collégiens avaient préparé une saynète, qu'ils ont donnée devant leur principale, Yamina Chalabi, et le préfet Bernard Guérin.

LA MOTTE-DU-CAIRE

Devoir de mémoire et d'Histoire au collège Marcel-Massot

Collégiens et anciens se sont retrouvés pour une journée de réflexion.

À l'initiative de Yamina Chalabi, principale du collège de La Motte-du-Caire et déléguée départementale de l'Association des rapatriés et anciens combattants d'Afrique du Nord, deux générations se sont rencontrées dernièrement autour du devoir de mémoire. Les collégiens ont en effet reçu des anciens résistants et des harkis, sous l'œil bienveillant de l'équipe pédagogique et de plusieurs invités: le préfet Bernard Guérin, l'inspectrice d'académie, de Jean-Christophe Labadie, directeur des Archives départementales, du directeur de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onac), de plusieurs historiens et d'un socio-linguiste.



Marcel Put (94 ans) et Arthur Richier (95) ans, se sont déplacés pour l'occasion, ainsi que le père de la principale, Yamina Chalabi, et deux harkis.

/ PHOTOS A.N.

Un devoir, plusieurs interventions

L'établissement a effectué un devoir de mémoire pour présenter un travail d'Histoire consacré aux soldats et populations en souffrance en France au XX^e siècle. Le fanion du 22^e Tabor marocain commandé par le général Guillaume a été présenté pour l'occasion par un lieutenant harki en tenue, en charge de la Maison d'histoire et de mé-

moire d'Ongles. Le Préfet, Bernard Guérin a salué la principale pour cette journée, expérience rare dans les collèges et exceptionnelle en France, avant d'évoquer les heures sombres de notre pays, "marquées par l'horreur et le chagrin qui souillent la mémoire de la France". Il a cité le discours du 16 juillet 1995 de Jacques Chirac, alors Président de la Républi-

que, qui avait reconnu que "la France avait commis l'irréparable" et rappelé que 74 trains emmenèrent 76 000 juifs de France à la mort dans les camps nazis. Après cette introduction, les collégiens ont présenté une saynète, costumés en uniformes de soldats de 14-18 et de juges, procédant au jugement de Joseph Mouriès. Malgré la condamnation de ce

dernier à la peine capitale pour abandon de poste en application du code militaire, les acteurs ont été très applaudis. À l'issue du jugement les collégiens ont repris en chœur une question lancinante, morale de la saynète: est-ce que la justice est juste? Après la rencontre, le personnel du collège a offert aux invités un apéritif.

A.N.

Regards sur la guerre et les hommes

Au cours de la rencontre, plusieurs professionnels, invités, se sont exprimés, apportant des éclairages nouveaux sur les guerres du XX^e siècle et les hommes qui les ont menées.

Jean-Michel Géa, sociolinguistique de l'université de Corse, a rappelé l'usage de la lettre qui unissait les soldats et leurs familles pendant la 1^{re} Guerre mondiale. Il a insisté sur la capacité d'écriture pour une

population rurale qui avait appris les rudiments de la lecture et de l'écriture.

Jean-Jacques Girodi, historien et administrateur des musées de Marseille, a présenté la place des colonies dans la 2^e Guerre mondiale. 600 000 hommes venus d'Afrique, d'Asie, des Antilles, de Madagascar, de Somalie, de la Réunion, de Nouvelle-Calédonie et Polynésie furent appelés.

Abderahame Moumen, historien chargé

de la mission "Mémoire de la guerre d'Algérie" à l'ONAC-VG, membre du Conseil scientifique du Mémorial du camp de Rivesaltes, a présenté "De 1946 à 1962 de la guerre d'Indochine à la guerre d'Algérie, mouvements de troupes, flux migratoires et rapatriement".

Enfin, Jean-Claude Romettino a conclu en présentant le rôle de l'armée d'Afrique durant la 1^{re} Guerre mondiale.